

FICHE SAUVETEUR NATIONAL - PISCINE EN CONTEXTE DE COVID-19



Édition mise à jour au 10 juin 2020



FICHE SAUVETEUR NATIONAL

PISCINE - EN CONTEXTE DE COVID-19

Pour l'évaluation des candidats Sauveteur national lors de l'examen de requalification et la préparation à la surveillance aquatique lors de la réouverture progressive des lieux de baignade en contexte de COVID-19

Cette fiche doit être utilisée en accompagnement au Guide du certificat Sauveteur national

Contient des recommandations pour l'enseignement et sur les situations en milieu de travail pour le surveillant-sauveteur en contexte de COVID-19

Cette fiche pourrait être mise à jour régulièrement en fonction de l'évaluation de la situation. Pour demeurer informé consulter régulièrement la page COVID-19 de le tableau de bord des moniteurs sur le site www.sauvetage.qc.ca

Cette fiche a été validée par le groupe de travail SAT COVID-19 de l'INSPQ et du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) et réalisée en collaboration avec l'APSAM.

Note spéciale : Évaluation des items en situation de pandémie COVID-19

Cette fiche est un aide pour enseigner et évaluer le brevet Sauveteur national. Elle contient les nouveaux principes d'intervention en contexte de pandémie au COVID-19. Elle permet au Moniteur sauveteur national d'intégrer les nouvelles informations pour chacun des items à évaluer dans le brevet Sauveteur national. Vous trouverez aussi les modifications particulières pour évaluer les candidats qui sont présentés en compléments ou ajout aux points à voir et aux remarques pour les items du certificat Sauveteur national.

Le Moniteur Sauveteur National (MSN) doit :

- TRIAGE DES CANDIDATS SYMPTOMATIQUES : Aviser les candidats de ne pas se présenter en formation s'ils présentent des symptômes suggestifs de la COVID-19 (voir encadré ci-dessous). Faire remplir un questionnaire autodiagnostic au candidat à chaque journée de formation ou d'examen : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/gestion-cas-symptomes>

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
Apparition ou aggravation d'une toux Fièvre (température de 38 °C et plus, par la bouche) Difficulté respiratoire Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		Un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte importante de l'appétit) Mal de gorge Diarrhée
Toute personne qui présente l'un ou plusieurs de ces symptômes ou ayant été en contact avec une personne infectée ou qui pourrait l'être est invitée à communiquer avec la ligne d'information COVID-19 au 1 877 644-4545. Cette personne ne doit pas participer à l'activité.		

- Informer les participants des étapes à suivre en cas de symptômes de COVID-19 : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002474>
- Si un candidat commence à ressentir des symptômes sur les lieux de formation:
 - Lui faire porter un masque de procédure et l'isoler dans un local prévu à cette fin;
 - Appeler le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes;
 - La personne symptomatique devra consulter le Guide autosoins (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/>) pour plus de détails. Laisser un exemplaire du guide papier dans le local d'isolement.
- Les candidats ayant été en contact avec la personne symptomatique doivent procéder à l'autosurveillance de leurs symptômes en attendant les consignes de la santé publique et appeler le 1 877 644-4545 s'ils développent des symptômes.
- HYGIÈNE DES MAINS : Faire la promotion et appliquer l'hygiène des mains (eau tiède et savon pendant au moins 20 secondes ou solution hydroalcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ou des gants.
- ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE : Respecter et faire la promotion de l'étiquette respiratoire : tousser dans son coude replié, ou dans un mouchoir et se moucher dans un mouchoir que l'on jette immédiatement dans une poubelle fermée après utilisation, puis se laver les mains dès que possible.
- DISTANCIATION PHYSIQUE : Plus il y a de contacts entre différentes personnes, plus les risques sont élevés qu'un de ces contacts soient avec une personne contagieuse et donc, plus les risques de transmission de la COVID-19 sont importants. Ainsi, la minimisation du nombre, de la fréquence et de la durée des contacts, ainsi que le respect de la distanciation physique de deux mètres en tout temps entre toutes les personnes sont les plus efficaces et doivent être priorisées
- Effectuer des démonstrations avec des mannequins. N'effectuer aucune démonstration sur un candidat et ne pas demander aux candidats d'effectuer des démonstrations sur un autre candidat.
- Prévoir des configurations pour favoriser la distanciation physique de 2 m dans la piscine et hors de la piscine
- Favoriser les tandems lors de l'évaluation : toujours les mêmes participants pour le travail d'équipe.
- Pour les tâches où il est impossible de maintenir une distance minimale de deux mètres, des adaptations doivent être apportées :

- Installer une barrière physique adéquate pour séparer le travailleur des autres travailleurs et de la clientèle lorsque la distance de deux mètres ne peut être respectée.
- Sinon le port du masque de procédure médicale certifié FDA (masque chirurgical) et d'une protection oculaire (lunettes avec protection sur le côté ou visière) sont recommandés : si hors de l'eau ou debout dans la partie peu profonde de la piscine.
- La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES ET ÉQUIPEMENTS :
 - Les surfaces exposées à l'eau chlorée des piscines (ex. : glissoires, tremplins), notamment par le biais des usagers qui ont été en contact avec l'eau, ne devraient pas nécessiter un entretien additionnel.
 - Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées ou lorsqu'elles sont visiblement souillées (ex. tables, chaises).
 - Pour les équipements partagés (bouées, tubes de sauvetage, mannequin, etc.), désinfecter après chaque usage.
 - Pour les chaises, désinfecter après chaque rotation en particulier les endroits fréquemment touchés.
 - Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.
 - Vous trouverez les liens vers les procédures de nettoyage et de désinfection des équipements de secours et des mannequins
- Effectuer la vérification quotidienne avant l'activité avec la Liste de vérifications quotidiennes (secteur des activités de sport et de plein air) : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161B-liste-sports-loisirs.pdf>

Les candidats Sauveteur national (SN) doivent :

- Se changer à la maison et apporter un sac pour leurs effets personnels
- Se laver les mains avec de l'eau tiède et du savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser une solution hydroalcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon
 - à l'arrivée et au départ du travail,
 - avant et après chaque épreuve
 - après avoir touché des surfaces fréquemment touchées (interrupteurs, poignées de porte, micro-ondes, rampes d'escalier, etc.)
 - avant et après les pauses et les repas, lors du passage aux toilettes, à l'entrée et à la sortie des ascenseurs.
- Porter un masque de procédure et une protection oculaire lors des interventions à moins de 2 m et hors de l'eau ou en partie peu profonde. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- Apporter : sifflet, masque de poche (avec filtre), masques de procédure, gants et protection oculaire (lunettes de sécurité ou visière) et gel hydroalcoolique, palme (en plage) et selon les conditions environnementales : lunettes soleil polarisées et protection solaire

Matériel de formation (suivre les recommandations pour la désinfection si on prévoit échange entre participants) :

- Masques de procédure pour les candidats à porter lors des situations à moins de 2 m (prévoir en quantité suffisante).
- Matériel pour l'évaluation de la condition physique : brique de 20 livres
- Matériel de secours : perche de sauvetage, bouée-tube avec corde de 2 m, bouée torpille ou annulaire (le VFI qui est parfois utilisé comme objet de sauvetage n'est pas recommandé en raison de la difficulté de maintenir une distance de 2 m avec la victime lors des sauvetages) et planche dorsale. Trousse de premiers soins (requis si choix de situations de surveillance qui le requière : 1 trousse par tandem de participants).
- Mannequin(s) de sauvetage
- Mannequin(s) pour la RCR (ratio selon la meilleure option et dans l'ordre de préférence) :
 - 1- Ratio de 1 mannequin : 1 candidat
 - 2- Ratio mannequin/participants recommandé au guide des programmes 1 : 3 :
 - i. les candidats ventilent avec masque de poche et filtre (si disponible)
 - ii. si masque de poche sans filtre : changement de poumons et désinfection selon la procédure entre chaque candidat
 - 3- si pas de poumon ou de masque de poche avec filtre (les filtres sont limités) : on simule la ventilation en guidant les participants sur les signes ex. soulèvement thorax (les participants ont déjà pratiqué la ventilation, on les invite donc à pratiquer dans le cadre de leur travail)

Liens importants - à réviser avant de donner une formation

- 1) Bulletin d'information : recommandation sur la réanimation et les premiers soins : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Resuscitation%20%26%20First%20Aid%20Recommandations_FR_final.pdf
- 2) Bulletin clinique COVID-19 Chaîne de survie : <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>
- 3) [Recommandations intérimaires de mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins \(PSPS\) en milieu de travail](#) (INSPQ et Groupe de travail Santé SAT-COVID-19)
- 4) [Questions et réponses – COVID-19](#) de la CNESST.
- 5) APSAM. COVID-19 Premiers secours et premiers soins. <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/premiers-secours-et-premiers-soins>
- 6) Recommandations de santé publique - Consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-53W_consignes-personnne-symptomes.pdf
- 7) Masques de procédure voir les spécifications ici : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/epi#protection-respiratoire>

Les recommandations contenues dans ce document ne s'adressent qu'aux Sauveteurs nationaux et non aux professionnels de la santé formés en soins pré hospitaliers (dont les techniciens ambulanciers paramédicaux), ni aux premiers répondants, tels que définis dans la Loi sur les services pré hospitaliers d'urgence. Ces derniers doivent se référer aux mesures de la Direction médicale nationale des services pré hospitaliers d'urgence : <https://www.urgences-sante.qc.ca/direction-medicale-nationalespu/covid-19/>

SURVEILLANTS-SAUVETEURS AU TRAVAIL : LA PRATIQUE DE LA SURVEILLANCE AQUATIQUE EN SITUATION DE COVID-19

#item (référence)	Tâche : Surveillance d'une piscine	Notes : en situation de travail avec adaptation à la situation de la COVID-19
5a (SNP)	Balayage visuel et observation	<ul style="list-style-type: none"> • Les sifflets ne doivent pas être échangés entre les sauveteurs sans procéder à la désinfection. • Le port de lunette soleil polarisée est fortement recommandé dans les piscines extérieures
5b (SNP)	Positionnement et rotation	<ul style="list-style-type: none"> • Rotation : lavage de mains avant de monter et après la désinfection la chaise de surveillance. • Désinfection de la chaise de surveillance : par le sauveteur qui quitte son poste (surfaces communes). Nettoyer seulement si souillée. Le surveillant-sauveteur doit être positionné de manière sécuritaire (Ex. demeurer assis ou conserver 3 appuis pour effectuer la désinfection). Rendre accessible un produit désinfectant à partir de la chaise de surveillance • Équipements de secours : éviter de partager, idéalement, chaque sauveteur à sa bouée-tube (à favoriser plus que VFI), sifflet et masque poche. • Le port du masque de procédure est requis lorsque le surveillant- sauveteur ne peut maintenir une distance de 2 m avec les baigneurs durant la surveillance aquatique. • Positionnement des surveillants-sauveteurs : privilégier l'utilisation des stations de surveillance surélevée afin de favoriser la distanciation physique de 2 m. • Emplacement de l'équipement : équipement de secours accessible à partir de la promenade, le sauveteur ne doit avoir aucun équipement sur la chaise. • Rotation efficace : prévoir une étape pour le lavage de mains durant la rotation.
5c (SNP)	Reconnaître et d'intervenir avant qu'un incident ne se produise.	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de la distanciation physique de 2 m entre les baigneurs ne doit pas devenir une distraction à la surveillance : lorsque nécessaire prévoir assigner à un membre de l'équipe d'éduquer les usagers à l'autodiagnostic des signes et des symptômes de la COVID-19, aux comportements d'hygiène, à l'étiquette respiratoire et de distanciation physique appropriée à la piscine. • Intervention appropriée et éducation : toute intervention et communication avec les baigneurs doit se faire en conservant une distance de 2 m. • Ne pas sauter directement à partir de la chaise, descendre sur la promenade et effectuer l'intervention en utilisant l'approche échelonnée. • Lors d'une intervention : faire porter un masque à la victime si elle le tolère.

Bloc de perfectionnement pour le Sauveteur national (Chaise de surveillance items 5a et 5b)

- Rappeler les messages clés aux candidats pour les points à voir et les situations en milieu de travail sous forme de discussion avec les candidats
- Porter les équipements : bouée tube, masque de poche (avec filtre), sifflet et lunettes polarisées (extérieur)

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - CONDITION PHYSIQUE

#item	Titre de l'item	Pas de contact requis	Contact requis		Évaluation du candidat : points à voir	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
			Mannequin	Tandem		
2a (SNP)	Condition physique : récupération d'un objet <i>Nager 15 m, effectuer un plongeon de surface, récupérer un objet de 20 livres refaire surface et le transporter sur une distance de 5 m</i>	X			<ul style="list-style-type: none"> • Installer au fond de la piscine une brique par couloir de natation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat (surveillant-sauveteur) doit repositionner la brique au fond de l'eau après son épreuve pour le candidat (sauveteur) suivant • Si une personne assure la surveillance de la sécurité des participants, elle doit se positionner à 2 m des candidats (l'aide de sauvetage doit permettre une intervention à 2 m. Ex. bouée-tube ou perche de sauvetage)
2c (SNP)	Condition physique : défi sprint <i>En partant dans l'eau, nager 50 m la tête hors de l'eau en 60 secondes ou moins</i>	X			<ul style="list-style-type: none"> • La distance doit être complétée en respectant le temps alloué : un candidat par couloir 	
2 ^e (SNP)	Condition physique : défi d'endurance <i>Nager 400 m en 10 minutes ou moins</i>	X			<ul style="list-style-type: none"> • La distance doit être complétée en respectant le temps alloué : un candidat par couloir. (Au besoin, faire l'épreuve en plus d'une vague. Par exemple : 12 candidats, 6 couloirs = 2 x l'épreuve par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> • Durant échauffement : peut être effectuée dans un couloir double (largeur 2 x 2,5 m = 5 m)

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - « PRISE EN CHARGE » D'UNE VICTIME

Prise en charge d'une victime en train de se noyer

Effectuer une prise en charge efficace d'une victime en détresse ou en train de se noyer en eau profonde

#item	Pas de contact requis	Contact requis		Évaluation du candidat : points à voir	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
		Mannequin	Tandem		
9a (SNP)			X (dans l'eau)	<ul style="list-style-type: none"> • Les candidats doivent effectuer l'item avec une aide de sauvetage permettant de conserver une distance de 2 m entre le sauveteur et la victime. Les aides possibles sont : perche de sauvetage, bouées avec cordage. • Approche : se tenir loin du visage de la victime • Tête de la victime hors de l'eau pendant le transport jusqu'à l'endroit le plus sécuritaire • La tête de la victime doit demeurer hors de l'eau : la victime doit avoir les épaules à la surface et tête hors de l'eau et le sauveteur doit tenir son visage éloigné de celui de la victime • Sortie de l'eau (avec assistance d'un 2^e sauveteur) : le 2^e sauveteur doit porter : masque de procédure, protection oculaire et des gants (l'assistance est optionnelle et doit se faire si seulement nécessaire) • Sortie de la victime de l'eau : la victime peut sortir de l'eau avec l'aide du sauveteur seul en gardant une distance de 2 m : par un escalier, une rampe ou une échelle • Sortie de l'eau : une fois sortie de l'eau le sauveteur doit se sécher et enfiler un masque de procédure et une protection oculaire s'il ne peut demeurer à 2 m de la victime 	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat doit utiliser un aide de sauvetage professionnel qui permettrait de maintenir une distance de 2 m. • Pour pratique du transport : la victime peut être un mannequin ou une personne vivant à la même adresse • Indiquer au candidat que lors l'une intervention : lorsqu'il est impossible d'avoir moins de 2 m, on doit faire porter à la victime un masque de procédure après la sortie de l'eau sauf si la victime est un enfant (et si elle le tolère en fonction de sa capacité respiratoire) • Être prêt pour une intervention sans aide de sauvetage : pratiquer avec une personne du même ménage (demeurant à la même adresse). • Suivi de la situation : observations de l'état de la victime après la noyade et réconfort : amener la victime au local premiers secours lorsque sortie de l'eau, le sauveteur devra enfiler un masque de procédure ou chirurgical, une protection oculaire (lunettes ou visière) et des gants si la distance de 2 m ne peut être respectée. Le sauveteur doit se sécher avant d'enfiler un masque.

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - « PRISE EN CHARGE » D'UNE VICTIME

Prise en charge d'une victime immergée au fond de la piscine et qui ne respire pas (voir annexe « A » pour RCR)

#item	Pas de contact requis	Contact requis			Évaluation du candidat : points à voir	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
		Mannequin-sauvetage	Mannequin RCR	Tandem		
9b (SNP)			X	X	<p>#1 Victime immergée simulée par un candidat dans l'eau jusqu'à la sortie effectuée par un candidat portant un masque de procédure et protection oculaire. Le sauveteur dans l'eau sort de l'eau et se sèche et enfle les ÉPI, l'évaluation de l'ABC se fait sur mannequin de RCR</p> <ul style="list-style-type: none"> Remontée rapide tout en maintenant une bonne prise sur la victime : utiliser une méthode de remorquage pour maintenir une distance de la victime tout en protégeant les voies respiratoires durant le remorquage Sortie de l'eau – (avec assistance) : le 2^e sauveteur qui assiste doit porter un masque de procédure, une protection oculaire et des gants Sortie de l'eau : une fois sortie de l'eau le sauveteur doit se sécher et enfiler un masque de procédure, une protection oculaire et des gants pour effectuer l'évaluation (L'ABC) Utilisation efficace des barrières de protection : masque de poche avec un filtre <p>#1 RCR à un sauveteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Administration efficace de la RCR pour un surveillant-sauveteur qui est seul sur un mannequin (10 cycles) : <ul style="list-style-type: none"> un masque de poche muni d'un filtre et d'une courroie serre-tête doit être placé sur le visage de la victime pour créer une étanchéité 	<p><i>RCR à deux sauveteurs,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>un sauveteur tient le masque de poche avec filtre de manière étanche durant les compressions et les ventilations et effectue les ventilations (porte une protection et des gants)</i> <i>un sauveteur effectue les compressions thoraciques : il porte un masque de procédure, des gants et une protection oculaire</i> <ul style="list-style-type: none"> Apprentissage : victime dans l'eau utiliser un mannequin de sauvetage à flottaison neutre ou une personne même ménage que le sauveteur Pour la réanimation : suivre les directives du bulletin de la direction des soins préhospitaliers du Québec sur la chaîne de survie de la noyade : pour la protection (ÉPI) et l'intervention pour une situation de noyade Si des membres de la famille ou des proches sont à proximité de la victime et formés pour intervenir, il est raisonnable de voir s'ils seraient disposés à assurer la ventilation, étant donné qu'il est fort probable qu'ils soient eux-mêmes déjà infectés.
			Partie hors de l'eau pour la RCR	Partie dans l'eau		

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - « PRISE EN CHARGE » D'UNE VICTIME

9c - Prise en charge victime blessée à la colonne vertébrale : Entrée à l'eau et approche d'une victime (mannequin) ou une personne vivant à la même adresse, ayant un visage dans l'eau, le retourner, et le transporter sur 15 m

9d - Prise en charge d'un nageur blessé

#item	Pas de contact requis	Contact requis		Évaluation du candidat : points à voir	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
		Mannequin	Tandem		
9c (SNP)		X	X	<p><u>Retournement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Approche et transport sur 15 m avec mannequin Utiliser un mannequin à flottaison neutre ou un membre du même ménage que le sauveteur. <p><u>Mise sur planche et transport :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Victime (mannequin de sauvetage) déjà dans l'eau, le sauveteur intervient avec un ou équipe de sauveteurs : la mise sur planche et sortie se fait avec de 2 à 4 sauveteurs en tandem: les sauveteurs en tandem portent : masques de procédure. 	<ul style="list-style-type: none"> Désinfecter la planche dorsale et les courroies selon la procédure.
	<p>Mannequin de sauvetage pour retournement et portage</p> <p>Sauveteurs en tandem dans l'eau : peu profond pour mise sur planche d'un mannequin et préparation et sortie de l'eau</p>				
9d (SNP)	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Choix d'une technique efficace de sauvetage : le candidat doit utiliser une approche appropriée avec distance de 2 m. (Ex. approche échelonnée ou donner consignes pour auto soins à distance de 2 m de la victime) Sortie de l'eau et prodiguer les premiers soins (Annexe A) : si doit intervenir à moins de 2 m le sauveteur doit porter un masque de procédure, protection oculaire et gants et faire porter à la victime un masque de procédure lorsqu'elle le tolère. 	<ul style="list-style-type: none"> Si c'est un autre candidat (tandem) qui joue le rôle de la victime, le port du masque de procédure requis lorsque : partie peu profonde ou hors de l'eau Désinfecter les parties touchées des équipements de sauvetage (perche, bouée annulaire) entre chaque utilisation. Trousse de premiers soins : après utilisation et selon le cas, jeter ou nettoyer et désinfecter le matériel selon les recommandations
	<p>Mannequin pour la RCR ou victime inconsciente)</p> <p>(Contact possible pour assistance à la sortie de l'eau lorsque nécessaire)</p>				

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE - SITUATIONS DE SURVEILLANCE

Incluant : communication, surveillance d'une piscine : balayage visuel et observation, positionnement et rotation, et prise en charge d'un nageur blessé

#item	Pas de contact requis	Contact requis		À voir : évaluation du candidat	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
		Mannequin	Tandem		
10 (4, 5a, 5b) (SNP)	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Choix et démonstration de techniques de sauvetage efficaces de sauvetage : démontrer l'approche échelonnée et lorsque c'est possible se tenir à 2 m de la victime • Prodiguier les premiers soins appropriés, si nécessaire : à distance de 2 m lorsque possible en donnant les conseils à la victime pour autosoins ou à son accompagnateur pour prodiguer les soins • Sortie de l'eau - avec assistance : si assistance le sauveteur doit porter un masque de procédure, protection oculaire et des gants (l'assistance est optionnelle et doit se faire si seulement nécessaire) • Sortie de la victime de l'eau : la victime peut sortir de l'eau avec l'aide du sauveteur seul en gardant une distance de 2 m : par un escalier, une rampe ou une échelle • Sortie de l'eau : une fois sortie de l'eau le sauveteur doit se sécher et enfiler un masque de procédure et une protection oculaire s'il ne peut demeurer à 2 m de la victime 	<ul style="list-style-type: none"> • Le surveillant-sauveteur doit porter un masque de procédure et une protection oculaire s'il n'est pas sur la chaise de sauveteur et impossibilité de maintenir une distance de 2 m avec les baigneurs • Si port d'un masque de procédure, le retirer le masque de procédure avant d'entrer à l'eau • Éviter d'allonger la durée de temps entre les rotations au-delà des règles de l'art en matière de surveillance aquatique (maximum 30 minutes entre les rotations) pour optimiser la vigilance • Les équipements de secours doivent être facilement accessibles au sauveteur. Ex. : perche de sauvetage –près de la chaise pour éviter d'être près des baigneurs
4 (SNP)	X			<ul style="list-style-type: none"> • Communication avec les usagers et les victimes : maintenir une distance de 2 m lorsque possible, si à moins de 2 m faire porter à la victime un masque de procédure et enfiler un masque de procédure et une protection oculaire. • Communication avec les autres sauveteurs et les superviseurs : maintenir une distance de 2 m lorsque possible, si à moins de 2 m faire porter à la victime un masque de procédure et enfiler un masque de procédure 	

Liens importants - à réviser avant de donner une formation - POUR LA RÉANIMATION ET LES PREMIERS SOINS

Le candidat Sauveteur national doit effectuer les mêmes mesures de prévention qu'enseignées dans le Guide du certificat Sauveteur national. L'utilisation des barrières de protection inclut, entre autres, le port du masque de procédure, de la protection oculaire, des gants ainsi que le lavage des mains (avant et après) et la désinfection du matériel et des surfaces afin de pouvoir intervenir auprès d'une personne présentant des signes et des symptômes.

Premiers secours et réanimation :

Bulletin de la chaîne de survie de la Direction médicale nationale des services pré hospitaliers d'urgence : <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>

Recommandations sur les premiers secours et la réanimation dans un contexte de COVID-19 :

https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Resuscitation%20%26%20First%20Aid%20Recommendations_FR_final.pdf

Pour toutes les interventions de premiers secours, suivre ces recommandations : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieu-travail-covid19.pdf>

Nettoyage et désinfection des équipements de secours

Le Moniteur Sauveteur national doit désinfecter les équipements de secours en fonction des recommandations du **bulletin d'information sur le nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau** :

https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Cleaning%2C%20Decontamination%20and%20Safe%20Water%20Management%20of%20Aquatic%20Facilities_FR_final.pdf

Et de la **fiche COVID-19 : Lieux de baignade Question –Réponse (INSPQ)** <https://www.inspq.qc.ca/publications/3004-lieux-baignade-gr-covid19>

Nettoyage et désinfection des mannequins

Le Moniteur Sauveteur national doit désinfecter les mannequins selon la procédure pour le contrôle des maladies dans le cadre de formation en réanimation **du Manuel canadien de sauvetage page 7-17** et du bulletin d'information sur le nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau :

https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Cleaning%2C%20Decontamination%20and%20Safe%20Water%20Management%20of%20Aquatic%20Facilities_FR_final.pdf

COVID-19 : Mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins (PSPS) en milieu de travail (INSPQ)

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2996-premiers-soins-travail-covid19>

SAUVETEUR NATIONAL- CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LA RÉANIMATION ET LES PREMIERS SOINS

Contact requis		Titre de l'item	À voir : évaluation du candidat	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
Mannequin De RCR	Tandem			
X		Réanimation cardio-respiratoire (RCR)	<p>Suivre les directives du bulletin d'information de la Société de sauvetage et de la Direction médicale nationale des services pré hospitaliers d'urgence : https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf</p> <p>#1 RCR à deux sauveteurs en situation de noyade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les sauveteurs peuvent envisager d'administrer des ventilations bouche à masque avec filtre ; nécessitant une équipe de deux sauveteurs, dont un qui assure une étanchéité complète pendant les ventilations et les compressions <p>#2 RCR à un sauveteur en situation de noyade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si un seul sauveteur intervient, un masque de poche muni d'un filtre et d'une courroie serre-tête peut être placé sur le visage de la victime pour créer une étanchéité <p>Si pas d'antécédent de de noyade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Massage cardiaque en utilisant les compressions seulement • Couvrir le visage de la victime à l'aide d'une serviette ou d'un vêtement léger pour créer une couverture protectrice sur la bouche 	<p>Pour toutes les interventions de premiers secours, suivre ces recommandations :</p> <p>https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieus-travail-covid19.pdf</p> <p>1. Le sauveteur doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir, si c'est possible, et celle des autres travailleurs ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels ou respecter des règles de sécurité afin d'assurer sa sécurité et celle des autres.</p> <p>2. Lorsque cela est possible, garder une distance minimale de deux mètres avec la personne.</p> <p>3. Si une intervention à moins de deux mètres est nécessaire : prendre les mesures appropriées</p> <p>#3 Ventilations par les proches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si des membres de la famille ou des proches sont à proximité de la victime et formés pour intervenir, il est raisonnable de voir s'ils seraient disposés à assurer la ventilation, étant donné qu'il est fort probable qu'ils soient eux-mêmes déjà infectés • • Disposer du matériel de protection individuel selon les directives, désinfecter le matériel et le local, se laver les mains et prendre une douche savonneuse après une intervention.
<p>Pour la pratique à deux sauveteurs : Évaluer les compressions et ventilations séparément ou utiliser un tandem</p>				

SAUVETEUR NATIONAL- CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LA RÉANIMATION ET LES PREMIERS SOINS - ANNEXE A

Pas de contact requis	Contact requis		Titre de l'item	À voir : évaluation du candidat	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
	Mannequin	Tandem			
		X	<i>Obstruction des voies respiratoires</i>	<p><i>Victimes conscientes (adulte et enfant)</i></p> <p><i>Victime consciente (bébé) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>(avec un mannequin)</i> <p><i>Victime inconsciente :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Évaluer avec un mannequin</i> 	<p>Pour toutes les interventions de premiers secours, suivre ces recommandations :</p> <p>https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieux-travail-covid19.pdf</p> <p>1. Le sauveteur doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir, si c'est possible, et celle des autres travailleurs ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels ou respecter des règles de sécurité afin d'assurer sa sécurité et celle des autres.</p> <p>2. Lorsque cela est possible, garder une distance minimale de deux mètres avec la personne.</p> <p>3. Si une intervention à moins de deux mètres est nécessaire : prendre les mesures appropriées</p>
	X				
X		X (si requis)	<p><i>Détresse respiratoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Utilisez les barrières de protection appropriée : masques de procédure (chirurgicaux), une protection oculaire et de la solution hydroalcoolique doit être accessible à proximité de la trousse</i> <p><i>Choc anaphylactique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Assister immédiatement la victime pour administrer auto-injecteur et maintenir une distance de 2 m pour la surveillance de la victime dans la mesure du possible ou enfiler un masque de procédure et protection oculaire pour rassurer la victime et faire porter un masque de procédure à la victime si toléré</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le sauveteur doit simuler les manœuvres durant la pratique, éviter les contacts à l'intérieur de 2 m.</i> • <i>Utiliser un mannequin ou une personne du même ménage pour démontrer les manœuvres</i> • <i>Simulation de victime : ne pas tousser</i> 	

SAUVETEUR NATIONAL- CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LA RÉANIMATION ET LES PREMIERS SOINS

Pas de contact requis	Contact requis		Titre de l'item	À voir : évaluation du candidat	En situation d'apprentissage ou de travail : remarques
	Mannequin	Tandem			
X	X	X (si requis)	Victimes inconscientes, problèmes reliés à la chaleur et au froid, blessures aux os et articulations; blessures à l'abdomen ou à la poitrine	<p>Évaluer la victime (l'ABC) : à 2 m de la victime</p> <p>Victimes conscientes (adulte et enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une distance de 2 m avec la victime et donner des consignes pour l'autosoin. <p>Victime inconsciente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer avec un mannequin ou simulation par une personne du même ménage • Maintenir une distance de 2 m pour la surveillance de la victime dans la mesure du possible ou enfiler un masque de procédure et protection oculaire pour rassurer la victime et faire porter un masque de procédure à la victime si toléré • Utilisez les barrières de protection appropriée : masques de procédure (chirurgicaux), une protection oculaire et des gants. 	<p>Pour toutes les interventions de premiers secours, suivre ces recommandations :</p> <p>https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2996-premiers-soins-milieu-travail-covid19.pdf</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le sauveteur doit assurer sa propre sécurité en tout temps. Il doit aussi assurer celle de la personne à secourir, si c'est possible, et celle des autres travailleurs ou témoins présents sur les lieux. Il doit donc porter des équipements de protection individuels ou respecter des règles de sécurité afin d'assurer sa sécurité et celle des autres. 2. Lorsque cela est possible, garder une distance minimale de deux mètres avec la personne. 3. Si une intervention à moins de deux mètres est nécessaire : prendre les mesures appropriées <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un mannequin ou une personne du même ménage pour démontrer les manœuvres • Nous recommandons d'utiliser les barrières de protection : masques de procédure (chirurgicaux), une protection oculaire, des gants et de la solution hydroalcoolique doivent être accessibles à proximité de la trousse.
X	X	X (si requis)	Brûlures; blessure au visage; blessures possibles à la tête; convulsions		

Contactez la Société de sauvetage pour toute question relative à cette fiche : alerte@sauvetage.qc.ca